



## **1. Argumentaire**

Aujourd'hui, le monde rencontre une panoplie de problèmes économiques et sociaux agrandissant l'intensité de la pauvreté dans la plupart des pays. Ces problèmes ont suscité la communauté internationale à organiser le Sommet du Millénaire en 2000 au siège des Nations Unies à New York. Ce sommet a fixé parmi ses objectifs de développement du millénaire la réduction de moitié le nombre des pauvres à l'horizon 2015.

Pour atteindre ces objectifs, nombreux pays ont mis en place des structures et des mécanismes financiers publics et privés plus adaptés d'une part, aux attentes des catégories sociales les plus démunies et aux besoins des micro-entrepreneurs d'autre part. Par conséquent, la microfinance classique a émergé comme un outil important pour aider un grand nombre de pauvres de la société, en stimulant leur autonomie sociale et économique.

Cependant, plusieurs rapports (CGAP, Andhra Pradesh 2010) ont prouvé que la microfinance classique (non conforme à la Charî'a) n'a pas complètement atteint ses objectifs escomptés et ses retombés sociaux et économiques restent très limités. En outre, une crise s'est déclarée depuis 2010 mettant en péril de nombreuses Institutions de la Microfinance (IMF) dans le monde.

Face à cette réalité, la finance islamique peut-elle surmonter les difficultés qu'a connu le secteur de la microfinance et apporter des solutions alternatives répondant aux besoins exprimés par la société ?

Dans la mesure où les principes fondamentaux de l'Islam insistent fortement sur la justice, l'inclusion sociale et le partage des ressources entre les nantis et les démunis, l'apparition des instruments viables de la microfinance islamique, tels que Waqf, Qard al Hassan, Zakat, Takaful, etc., pourrait être la solution pour donner accès aux services financiers à des millions de personnes démunies qui s'évertuent à éviter les produits financiers classiques.

Par conséquent, la création de fonds de la microfinance permet à des institutions islamiques d'évoluer et d'atteindre leurs objectifs socioéconomiques. Ces fonds islamiques apparaissent comme une opportunité alternative fort intéressante pouvant répondre aux besoins de différents agents économiques en matière de financement des projets de développement économique et social que ce soit l'Etat, les banques et autres institutions financières ou encore les entreprises.

La prise de conscience de l'importance de ce sujet et des recommandations formulées lors de la 1<sup>ère</sup> édition du colloque international de la finance entrepreneuriale l'année dernière sont à l'origine du choix de la thématique de cette 2<sup>ème</sup> édition (CIFEMA'2014) en vue de réunir les enseignants chercheurs, les doctorants ainsi que les acteurs professionnels de la microfinance pour mieux concevoir des problématiques autour de la recherche et de la professionnalisation afin d'approfondir les réflexions sur les opportunités qu'offre la microfinance islamique comme levier principal au service de l'économie sociale et solidaire et comme pilier pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

## **2. Objectifs majeurs du colloque**

---

- Rencontre, Discussion et Partage d'expériences entre experts, professionnels et académiciens sur le thème majeur du colloque « La microfinance islamique : locomotive au service de l'économie sociale et solidaire » ;
- Approfondir la réflexion sur les opportunités qu'offre la microfinance islamique pour le développement régional et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ;
- Présentation de l'avancée de recherches en microfinance islamique ;
- Apport d'analyses nationales et internationales susceptibles de constituer une plateforme à l'orientation de la décision publique en matière de la microfinance islamique ;
- Participation au processus enclenché par le Maroc dans le cadre du projet de l'adoption d'un système financier islamique ;
- Rayonnement de la ville d'Agadir et de ses établissements d'enseignement supérieur parmi les organisations qui se sont intéressés à l'essor international de la finance islamique.

### **3. Principaux axes du colloque**

---

#### **Axe A : Microfinance islamique : Fondements, valeurs et mécanismes financiers**

- A1.** Fondements et mécanismes de la microfinance islamique.
- A2.** Composantes de la microfinance islamique (microcrédit, micro-Takaful et microfinancement participatif).
- A3.** Leviers de la microfinance islamique : fonds d'investissement, Alwakf et Azakat.
- A4.** Microfinance islamique : aspects religieux, éthiques, culturels et comportementaux.

#### **Axe B : Microfinance islamique : Etat de lieux et expériences**

- B1.** Marché de la microfinance en chiffres.
- B2.** Microfinance islamique : expériences internationales.
- B3.** Etudes comparatives entre la microfinance islamique et la microfinance classique.
- B4.** Microfinance islamique : enjeux et perspectives de développement.

#### **Axe C : Rôles et enjeux de la microfinance islamique dans l'économie sociale et solidaire**

- C1.** Microfinance islamique et entrepreneuriat social et solidaire.
- C2.** Microfinance islamique et lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- C3.** Microfinance islamique et investissement socialement responsable.
- C4.** Portée de la microfinance islamique dans le financement des TPE.
- C5.** Rôle des fonds Waqf et Zakat dans le développement local.

#### **Axe D : Microfinance islamique : Gouvernance, normes et innovation**

- D1.** Gouvernance, normes et Shari'a Board.
- D2.** Cadre réglementaire et légale de la microfinance islamique.
- D3.** Gestion des risques en microfinance islamique.
- D4.** Rôle de l'ingénierie financière pour le développement de la microfinance islamique.

### **4. Doctoriales en Finance et Economie Islamique**

---

En marge des travaux de la 2ème édition du colloque international sur la finance entrepreneuriale (**CIFEMA' 2014**), un atelier doctoral sera programmé le **25 novembre 2014** pour permettre aux étudiants inscrits au cycle doctoral en Finance entrepreneuriale et Economie islamique de présenter leur état d'avancement de thèse devant des professeurs spécialistes en la matière dans le

but d'améliorer leur démarche méthodologique et de renforcer leur capacité de recherche.

Les doctorants intéressés par cet atelier doctoral devront remplir le formulaire d'inscription disponible dans le site officiel du colloque dans le lien ci-après :

[www.encg-agadir.ac.ma/cifema/doctoriales/Fr.html](http://www.encg-agadir.ac.ma/cifema/doctoriales/Fr.html)

Les frais d'inscription à cet atelier doctoral sont de l'ordre de 300 Dh (30 €), couvrant la pause-café et la documentation payables à l'accueil.

## **5. Session de formation en finance islamique**

En marge des travaux du colloque, deux sessions de formation en finance islamique seront organisées au profit des intéressés et, ce les **24 – 25 novembre 2014**.

A la fin de chaque formation, des certificats signés conjointement par l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion d'Agadir et l'Islamic International Foundation for Economics & Finance, seront délivrés aux participants à ces formations.

Pour plus amples d'informations à propos ces formations, veuillez suivre les nouveautés dans le site du colloque.

## **6. Publication**

L'ensemble des communications acceptées par le comité scientifique et présentées lors du Colloque CIFEMA' 2014, sera publié dans un ouvrage collectif et les meilleures communications dans des revues scientifiques spécialisées, après une mise en forme finale des textes selon les normes de publication requises.

## **7. Modalités pratiques**

### **Dates à respecter :**

- **31 Juillet 2014** : Date limite d'envoi du texte complet de la communication
- **30 Septembre 2014** : Date limite de notification d'acceptation définitive des communications retenues par le comité scientifique
- **26 & 27 Novembre 2014** : Date du Colloque.

## **Langues du colloque :**

Arabe, Français ou Anglais

## **Frais d'inscription et logistique :**

- Une fois l'article accepté, une lettre d'acceptation et d'invitation à la participation aux travaux du colloque sera transmise aux auteurs ;
- Les frais du transport vers Agadir et l'hébergement sont à la charge des participants ;
- Une liste des hôtels présentant les meilleures offres sera communiquée aux chercheurs.
- Les frais d'inscription des participants au colloque sont de 1000 DH (100€), ils couvrent la documentation, le CD des actes, les pause-café et les repas de midi.

Pour plus d'informations sur la modalité de paiement et d'inscription veuillez visiter la page suivante :

[www.encg-agadir.ac.ma/cifema/inscriptioncolloque/Fr.html](http://www.encg-agadir.ac.ma/cifema/inscriptioncolloque/Fr.html)

## **Contacts :**

- Les propositions de communication, rédigées en arabe, français ou anglais, en format Word ou RTF, devront parvenir à l'adresse suivante : cifema2014@gmail.com
- Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter M. Ahmed CHAKIR ; Président du comité d'organisation à l'adresse électronique suivante : [achakir\\_encg@yahoo.fr](mailto:achakir_encg@yahoo.fr)
- Site Web du Colloque : [www.encg-agadir.ac.ma/cifema/](http://www.encg-agadir.ac.ma/cifema/)

## **8. Comités du colloque**

### **➤ Comité d'honneur**

**HALLI Omar** (Président de l'Université Ibnou Zohr)

**BENDOU Abdelaziz** (Directeur de l'ENCG, Agadir)

**SAMI Al-Suwailem** (Consultant à Islamic International Foundation in Economics and Finance, Arabie Saoudite)

**JAMIL Mohamed** (Président du Conseil Local des Oulémas d'Agadir-Ida-Outanane)

**El KETTANI Omar** (Professeur à l'Université Mohammed V-Agdal, Rabat)

### **➤ Comité d'organisation**

**CHAKIR Ahmed** (Président du comité d'organisation à l'ENCG d'Agadir, Maroc).

**BENDOU Abdelaziz** (Directeur de l'ENCG d'Agadir, Maroc)

**SALEH Abullah** (Islamic International Fondation For Economics & Finance, Riyad, Arabie Saoudite)

**Al Zamil yousef Bin Abdullah** (Islamic International Fondation for Economics & Finance, Arabie Saoudite)

**ALMUHANNA Khalid** (Islamic International Fondation for Economics & Finance, Arabie Saoudite)

**ELAHMADI Mohamed Mustapha** (Expert en Economie et Stratégie, Maroc)

**ANGADE Khadija** (ENCG, Agadir, Maroc)  
**RADI Bouchra** (ENCG, Agadir, Maroc)  
**OUBDI Lahsen** (ENCG, Agadir, Maroc)  
**EL KANDOUSSI Fatima** (ENCG Agadir, Maroc)  
**RAJY Khadija** (FLSH, Agadir, Maroc)  
**AIT BIHI Abdelhamid** (ENCG Agadir, Maroc)  
**BOUZAHIR Brahim** (ENCG, Agadir, Maroc)  
**ED-DAFALI Slimane** (ENCG, Agadir, Maroc)  
**KAFOU Ali** (ENCG, Agadir, Maroc)  
**GUINTAOUI Mohamed** (ENCG, Agadir, Maroc)  
**BOUCHRI Fatima** (ENCG, Agadir, Maroc)

### ➤ Comité scientifique

**AL MOUSSADI Salim** (Islamic International Fondation for Economics & Finance, Arabie Saoudite)  
**AL-SUHAIBANI Mohammad** (Islamic International Fondation for Economics & Finance, Arabie Saoudite)  
**ANGADE Khadija** (ENCG, Agadir, Maroc)  
**ATTOUCH Hicham** (FSJES, Rabat, Maroc)  
**BELWAFI Ahmed** (Islamic Economics Institute, Arabie Saoudite)  
**BENBRIK Ali** (Faculté des lettres, Agadir, Maroc)  
**BENREDJEM Mohamed Khemissi** (Université de Souk Ahras, Algérie)  
**BOULIF Mohamed** (Consultant, Cabinet AL MAALIYA, Belgique)  
**CHAKIR Ahmed** (ENCG, Agadir, Maroc)  
**CHERKAOUI Abdellah** (Chercheur-Expert en finance islamique, Casablanca, Maroc)  
**CHKIRIBA Driss** (FSJES, Meknès, Maroc)  
**CHOUKRI Ismail** (Université Quaraouiyine, Faculté Chariaa, Maroc)  
**EL AKRY El Kebir** (FSJES, Oujda, Maroc)  
**EL ATTAR Abdelilah** (FSJES, Oujda, Maroc)  
**EI BEDRAOUI Khalid** (ENCG, Agadir, Maroc)  
**EL KANDOUSSI Fatima** (ENCG, Agadir, Maroc)  
**EL KETTANI Omar** (FSJES, Université Mohamed V-Agdal, Rabat, Maroc)  
**EL MEZIANE Abderrazak** (Université Mohamed V-Souissi, Maroc)  
**EL OUAFI Ibrahim** (FLSH, Agadir, Maroc)  
**ERRAOUI Elhoussein** (FSJES, Agadir, Maroc)  
**JAMIL Mohamed** (Université Quaraouiyine, Faculté Chariaa, Maroc)  
**MANSOUR Ndiaye** (Expert en Microfinance, Sénégal)  
**MERAH Hamed** (Islamic International Fondation for Economics & Finance, Arabie Saoudite)  
**MUGHAL Muhammad Zubair** (Al-Huda Centre of Islamic Banking and Economics, Pakistan)  
**OUBDI Lahsen** (ENCG, Agadir, Maroc)  
**RAGHIBI Lahcen** (Université Quaraouiyine, Faculté Chariaa, Maroc)  
**RADI Bouchra** (ENCG, Agadir, Maroc)  
**RAJY Khadija** (FLSH, Agadir, Maroc)  
**RIGAR Sidi Mohamed** (FSJES, Cadi Ayyad, Marrakech, Maroc)  
**SAHIBEDDINE Abdelhak** (ENCG, Université Chouaib Doukkali, El Jadida, Maroc)  
**SALHI Salah** (FEG, Université de Setif, Algérie)  
**TRIGUI Borhane** (FSEG, Sfax, Tunisie)  
**WAN Abdul Rahim Kamil** (Consultant - Commission des Valeurs Mobilières, Malaisie).

## 9. Partenaires scientifiques



## 10. Présentation des textes

**La première page**, non numérotée, comprendra uniquement :

- Le titre de l'article petites majuscules (Times new roman 18 gras) ;
- Le(s) nom(s) de(s) auteur (s) et leur affiliation (Times new roman 14 gras) ;
- L'adresse électronique de l'auteur à qui la correspondance doit être adressée (Times new roman 12);
- Un résumé à interligne simple d'environ 500 mots (10 à 15 lignes), contenant notamment l'objectif de la recherche, les éléments essentiels de son cadre théorique et méthodologique ainsi que ses principaux résultats (Times 12, justifié) ;
- Un maximum de cinq (5) mots clés (Times new roman 12) en précisant la classification JEL.

**Corps du texte** (format A4) devra prévoir des marges supérieures, inférieures et latérales de 2,5 cm. Le texte, y compris les notes de bas de pages, la bibliographie et les annexes, ne doit pas excéder 15 pages (30000 caractères y compris les espaces). Il sera écrit en Times New Roman (12 points), en interligne simple et sera justifié (aligné à gauche et à droite). Les pages doivent être numérotées sans EN-TETE ni PIED DE PAGE.

**Les titres** NIVEAU 1 petites majuscules (Times new roman 14 gras) niveau 2 petites majuscules (Times new roman 12 gras)

**Les notes de bas de page** auront la numérotation continue en commençant à chaque page et ne doivent pas servir aux renvois bibliographiques. Times new roman 10

**Dans le texte, les références** apparaîtront entre parenthèses avec le nom et l'année de publication, ex : (El Hassani, 1996) et on ajoute la page s'il y a lieu (El Hassani, 1996 : p.112). Les références

d'auteur(s) ayant publié plus d'une fois au cours de la même année doivent être identifiées chronologiquement par une lettre suivant l'année (ex : 1998a, 1998b).

La bibliographie ne comporte que les sources citées dans le corps du texte. Les références doivent y être présentées dans l'ordre alphabétique du nom du premier auteur. Chaque mention doit être complète et précise selon les modèles présentés ci-après :

#### **Articles de périodiques**

BenBella, A. 1986. « La filiation maudite : critique de la raison occidentale ». *El Badil*. Montreuil. Mai 1986. pp. 45-56.

#### **Ouvrages entiers**

Martin, Hans - Peter et Schuman, H. 1997. *Le piège de la mondialisation*. trad. de l'allemand par Olivier Mannoni. Arles : Solin, actes sud, 326 p.

#### **Parties d'ouvrages**

Stein, M.I. 1982. « Creativity and the Scientist ». dans Barber, B. et Hirsh, W. (dir.). *The Sociology of Science*. Free Press. New York (New York). É.-U. p. 125-152.

#### **Articles présentés lors de conférences**

Bardach, J.E. 1982. « Food and Energy Problems of Third World Cities ». exposé présenté lors de la conférence intitulée Urbanization and National Development (21-23 janvier 1982). East-West Center. Honolulu (Hawaï). É.-U. 20 p.

#### **Thèses - rapports internes**

El Mataoui, M. 1997. « Transition démographique au Maroc », mémoire de DES ès Sciences Economiques, Faculté de Droit Rabat/Agdal. p. 179.

Conseil des sciences du Canada (CSC). 1992. *Agriculture durable : priorité à la recherche*. 43<sup>e</sup> rapport annuel. Conseil des sciences du Canada. Ottawa (Ontario). Canada. 50 p.

#### **Textes électroniques**

Stiglitz, J. (date de consultation : 07 août 2001). *What I Learned at the World Economic Crisis. the Insider*. [En ligne]. URL : <http://thenewrepublic.com/041700/stiglitz041700.html>

**Les figures et les tableaux** seront numérotés de façon continue. Le titre en haut et la source est indiquée en dessous.

**La dénomination du fichier** devra comporter uniquement le nom de l'auteur. En cas de plus d'un auteur il faudra mettre le nom qui apparaît le premier dans le papier.

**Les papiers qui ne respecteront pas les normes de forme** indiquées en haut seront renvoyés par le comité d'organisation pour remodelage. Les papiers conformes aux règles de forme seront soumis à l'évaluation de fond du comité scientifique.